

LETTRE AUX AMIS DE L'ŒUVRE SAINTE-JEANNE DE VALOIS

N° 3 – novembre 2016

Editorial, par MM. les abbés Vincent Bétin et BJ. de Villemagne

Ancien et nouveau directeurs du site de la Martinerie

Chers amis et bienfaiteurs,

Nous avons vu que les élèves des familles dont l'un des enfants était handicapé, avaient une maturité autre et une générosité plus alerte. Nous avons vu la piété dans les yeux de ces petits anges recevant le bon Dieu à la communion. Alors nous avons osé penser qu'il était possible de mettre au plus près des élèves qui nous étaient confiés, au cœur même de notre école, cette source de bénédiction divine en accueillant des adultes différents. Aujourd'hui, nous comprenons que cette première inspiration est déjà dépassée ; alors que ce projet devient réalité, nous constatons tout le soulagement des parents quant à l'avenir de leur enfant handicapé. Il nous reste maintenant à apprendre aux générations futures non plus la liste des œuvres de Charité mais leur pratique. Le bon Dieu m'a voulu quelques mois au cœur de cette œuvre magnifique. Il a décidé que monsieur l'abbé de Villemagne l'accomplirait. Merci de le soutenir comme vous nous avez soutenus. Que Dieu vous garde.

Abbé Vincent Bétin

Chers amis et bienfaiteurs,

L'homme est ainsi fait qu'il s'inquiète davantage de l'usage qui sera fait de son don que du renoncement qu'il accepte en se dépossédant de son bien propre. Ce qui se constate dans l'ordre bassement matériel se vérifie sur le Seigneur Jésus-Christ dans son évident ; mais certainement plus souffre physiquement ou Samaritain que nous devenons face d'une quelconque façon trouve dans l'exercice de cette miséricorde. Les personnes handicapées sont portants le moyen permis par Dieu pour adoucir nos cœurs de pierre peu à cette injonction du Christ ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous le ferez." (Math, XXV, 40).



plan moral : voir Notre prochain n'est pas facile lorsque cet autre moralement. Le bon à celui qui est diminué ainsi une gratification corporelle ou spirituelle. ainsi pour les bien-dans sa Sagesse infinie et répondre un tant soit Sauveur : "Ce que vous

Accueillir des personnes handicapées au sein d'un établissement scolaire n'est pas chose commune, ni forcément évidente. Mais c'est attirer du Ciel les bénédictions et faveurs divines, car Dieu se plaît dans les cœurs simples. Et à force de les côtoyer, nos garçons s'imprèneront toujours davantage des leçons de vie si riches que ces handicapés leur livreront à travers l'exemple de leur abandon et de leur simplicité.

Saint Alexis, s'il n'était atteint d'aucun handicap physique ou moral, nous laisse un sujet de réflexion que seule la prière permettra d'approfondir. Issu d'une famille romaine aisée, il choisit la vie de pauvreté et de dénuement. Après dix-sept années passées loin du domicile familial, il revint dans sa ville natale et fut accueilli comme un pauvre pas ses parents qui ne le reconnurent pas. Il vécut dix-sept autres années dans un réduit sous l'escalier de la maison paternelle, nourri par ses parents qui ne découvrirent son identité qu'après son dernier souffle... On devine tout autant facilement leur joie sincère de s'être penchés sur la misère de celui qui était leur propre fils que leur regret certain de ne pas avoir fait davantage !

Acte de Charité : Mon Dieu je vous aime de tout mon cœur et par dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et **j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de Vous!**

abbé BJ. de Villemagne

Nous sommes dans la dernière ligne droite, par Dominique Thisse, président

Ce projet, lancé début 2014, va enfin voir janvier 2017. Pendant tout ce temps, projet, créé une association, constitué les autorisations, fait connaître notre projet de tout notre cœur et de toute notre âme d'entre eux nous sont fidèles depuis trois travaux (près de 220.000 euros équipe d'encadrement et rassemblé des permis par des dons tout aussi généreux personnel : les membres du bureau de temps et les camps chantiers, constitués de bouche à oreille entre amis bien intentionnés, se sont succédé, car la générosité est contagieuse. Notre vice-président Hugues Revel détaille ci-après ce qu'il nous reste à faire, et ce n'est pas rien. Mais nous y sommes presque !



le jour : l'établissement ouvre en nous aurons formé une équipe de dossiers et décroché les et reçu de nombreux dons (merci à nos donateurs, dont nombre ans). Nous aurons aussi conduit les d'investissement !), constitué une pensionnaires. Nos progrès ont été de compétences et de temps l'association n'ont pas mesuré leur

Cet été a vu le changement de directeur de la Martinerie. Nous adressons nos remerciements les plus profonds à M. l'abbé Vincent Béтин qui part exercer de nouvelles responsabilités. C'est lui qui a lancé l'idée de ce projet, nous avec nous depuis sa soutenant sans relâche dans irréfragable volonté d'aboutir, fourniture de contacts précieux élus et des entreprises, dans la ressources de la Martinerie, M. l'abbé Eudes-Etienne avons aussi une dette personnel offert en plus de leur charge ! Nous nous réjouissons d'entamer une collaboration avec M. l'abbé de Villemagne.



a rassemblés et l'a porté conception, nous ses prières, dans son dans les travaux, dans la avec des donateurs, des mobilisation des sans oublier son confrère Peignot envers qui nous immense. Quel temps

Nous avons enfin créé la Fondation Sainte Jeanne de Valois, afin de donner à l'œuvre les moyens financiers de son autonomie, de son développement et de sa pérennité, car nous ne comptons pas en rester là. Merci à tous ceux qui nous ont déjà aidés, en souhaitant que beaucoup d'autres nous rejoignent. Nous savons pourquoi et pour qui nous produisons tous ces efforts !

Le compte à rebours a commencé, par Hugues Revel, vice-président



Au terme de trois années d'efforts, la Maison Sainte Jeanne de Valois va ouvrir ses portes. C'est la dernière ligne droite, et c'est généralement celle où il faut sprinter.

C'est ainsi qu'après ceux de juillet et d'août, un quatrième camp chantier est organisé cette année. Une petite dizaine de bénévoles viendra travailler au montage des



douches et des baignoires et aménager l'espace prévu pour le personnel encadrant les résidents handicapés, à demeure au deuxième étage du lieu de vie. Si l'essentiel de l'aménagement a été réalisé par des entreprises, il faut souligner cependant la part non négligeable prise dans les travaux par les élèves du lycée technique Philibert Vrau, implanté sur le site. Ces derniers ont pu travailler sur l'électricité, la maçonnerie et les menuiseries de la maison. C'est ainsi, par exemple, que la cuisine interne au lieu de vie a été construite et installée par les élèves dans le cadre de leur apprentissage.

Un contact avec les religieux capucins de Blois (basilique Notre-Dame de la Trinité) a permis l'achat à bon prix de mobilier divers qui viendra agrémenter le lieu de vie. Mais il reste encore des besoins (armoires, fauteils, canapé, bibliothèque, vaisselle) et nous faisons un appel aux personnes qui seraient prêtes à donner un meuble en bon état dont elles n'auraient plus l'utilité. Celui-ci sera efficacement utilisé dans le lieu de vie, avec une petite intention personnelle à leur égard.

L'encadrement du lieu de vie est aujourd'hui trouvé. Il s'agit de Monsieur et Madame Tanguy de Penfentenyo, déjà présents sur les lieux de la Martinerie, très motivés par le défi qui s'offre à eux, et de M. Matthieu de Fraissinette qui les rejoindra début janvier. Les premiers résidents arriveront également en janvier. Entre cinq et sept personnes sont déjà inscrites ou vont l'être. Une communauté de vie se met en place.

D'ici là, il reste à l'association gestionnaire à passer la visite de conformité et à montrer à l'organisme de tutelle, le Conseil Départemental, qu'elle a mis en place les normes applicables au regard de sa catégorie et à lui permettre de vérifier l'adéquation du projet à la demande initialement acceptée. Cela sera l'avant dernière étape avant l'ameublement définitif, la décoration, la finalisation des derniers points d'organisation. Et surtout pour les hôtes de la maison Sainte Jeanne de Valois, de connaître et d'approfondir, avant leur entrée, les besoins et attentes des résidents, afin de leur procurer le meilleur accueil. Sous le regard de Sainte Jeanne et avec votre aide !

Notre engagement à la Martinerie, par Tanguy et Marguerite-Marie de Penfentenyo

Nous sommes un jeune couple, mariés depuis juin de cette année et nous avons souhaité changer de vie et d'environnement dès le début de notre vie commune. C'est pour cela que nous avons quitté nos métiers respectifs, ingénieur et orthophoniste, pour nous mettre au service de ce projet. Nous y voyons un moyen offert par la Providence d'orienter notre vie vers le service plutôt que sur la poursuite d'objectifs personnels. Ainsi, nous serons les responsables de cette maison d'accueil pour un minimum de trois ans, durée de notre engagement initial. Nous nous rendons compte de l'exigence de cette mission et nous n'ignorons pas les difficultés que nous pourrons rencontrer, mais nous avons confiance dans les aides et le soutien que nous pourrons recevoir des familles, de la fraternité de l'association qui porte ce projet. Conformément à l'esprit des fondateurs, nous espérons créer dans cette maison un esprit résidents qui quittent nous rejoindre puissent envisager un avenir dans lequel ils pourront progresser en autonomie et dans leurs talents respectifs.



Si nous avons beaucoup d'espoir pour nos futurs résidents, nous n'en avons pas moins pour nous-mêmes. Nous sommes persuadés que ces quelques années vécues avec ces personnes à qui il ne manque rien de la simplicité et de la charité, vont nous permettre de grandir et seront une grande force dans les discernements futurs que nous aurons à faire durant toute notre vie.

C'est sereinement que nous voyons s'approcher l'ouverture de la maison. Nous sommes installés sur le site de la Martinerie depuis le début du mois d'octobre et cela nous permet de mesurer à quel point le lieu est propice pour cette œuvre. La chapelle et les offices réguliers, les élèves du secondaire, les activités du lycée professionnel, les grands espaces verts... autant d'éléments qui seront favorables à une vie complète et équilibrée pour les résidents. Et tout ceci n'est pas grand-chose, comparé à l'ambiance paisible qui y règne.

Nous confions ces dernières semaines de préparation à vos prières, que le Seigneur permette le bon démarrage et la bonne marche de ce projet.

La prise en charge médicale des pensionnaires

par le docteur Jean-François Peignot, médecin référent de l'association

Chers amis,

Monsieur l'abbé Béтин m'a fait un demandant de de participer à la pour adultes handicapés. Je serai le belle œuvre. Pour entretenir un disponible autant que possible auprès familles et bien évidemment de collaboration continue, comme avec locaux ⁽¹⁾. Mon expérience vis-à-vis et de leur pathologie spécifique périodique afin d'assurer un suivi propre à la personnalité de chacun et à son propre handicap. Que sainte Jeanne de Valois nous assure de sa protection, pour le bien-être et le bonheur des futurs habitants de ce lieu plein d'espérance.



grand honneur en me fondation d'un lieu de vie médecin référent de cette contact permanent, je serai des pensionnaires, des l'encadrement. Ce sera une les référents médicaux des personnes différentes justifiera ma présence

Dr Jean-François Peignot

(1) Les référents médicaux locaux seront des médecins (généralistes ou spécialistes) désignés par la famille de chaque résident, l'hôpital de Châteauroux, une pharmacie proche, une infirmière.

La Fondation Sainte Jeanne de Valois

En mars 2016, la Fondation Sainte Jeanne de Valois, extension de notre projet, a été constituée. Elle a pris le statut de fondation abritée, sous l'égide de la Fondation pour le Logement Social qui fait partir du même ensemble caritatif que la Fondation Raoul Follereau. Notre fondation vise à *développer au bénéfice d'organismes œuvrant pour précaire, toutes formes d'aide développer en particulier une offre adultes en situation de dépendance, vigueur et dans un cadre aussi* Un fond de dotation, ayant en-dehors des dons effectués Jeanne de Valois, a été mis en d'intérêt général, elle est habilitée à délivrer tous les types de reçus fiscaux, concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), ouvrant le droit à des réductions d'impôt allant de 60% à 75%. Elle est aussi habilitée à recevoir des donations et legs en franchise de droits.



soutenir des familles en situation pratique, juridique et financière ; à d'accueil personnalisé pour personnes dans le respect de la législation en proche que possible du milieu familial. fait l'objet d'apports spécifiques par ailleurs à l'œuvre Sainte place. En tant que fondation

Pour toute demande de renseignement sur l'œuvre

M. Dominique THISSE, Président
13 av. du M^{al} Maunoury 41000 Blois
Tél. 02 54 74 16 12 / 06 71 57 28 50
Courriel dominique.thisse@gmail.com

M. Hugues REVEL, Vice-Président
49 chemin de la Ferme Neuve 41 St-Romain/Cher
Tél. 02 54 71 44 75 / 06 24 27 19 16
Courriel h.revel@wanadoo.fr

Pour vos dons

Chèques **à l'ordre de la Fondation Sainte Jeanne de Valois**

à adresser à : Fondation Sainte Jeanne de Valois – 77 rue Claude Bernard – 75005 Paris

Virements : Fondation Sainte Jeanne de Valois, banque Martin Maurel, IBAN FR76 1336 9000 0660 4940 0104 087

Dons en ligne sur le site www.jeanne-de-valois.fr

Pour les donations et legs ou tout autre question fiscale, appeler le secrétariat de la Fondation : 01 75 50 84 86

Visitez notre site www.jeanne-de-valois.fr